



Groupe de travail activation sociale

le 19 octobre 2017

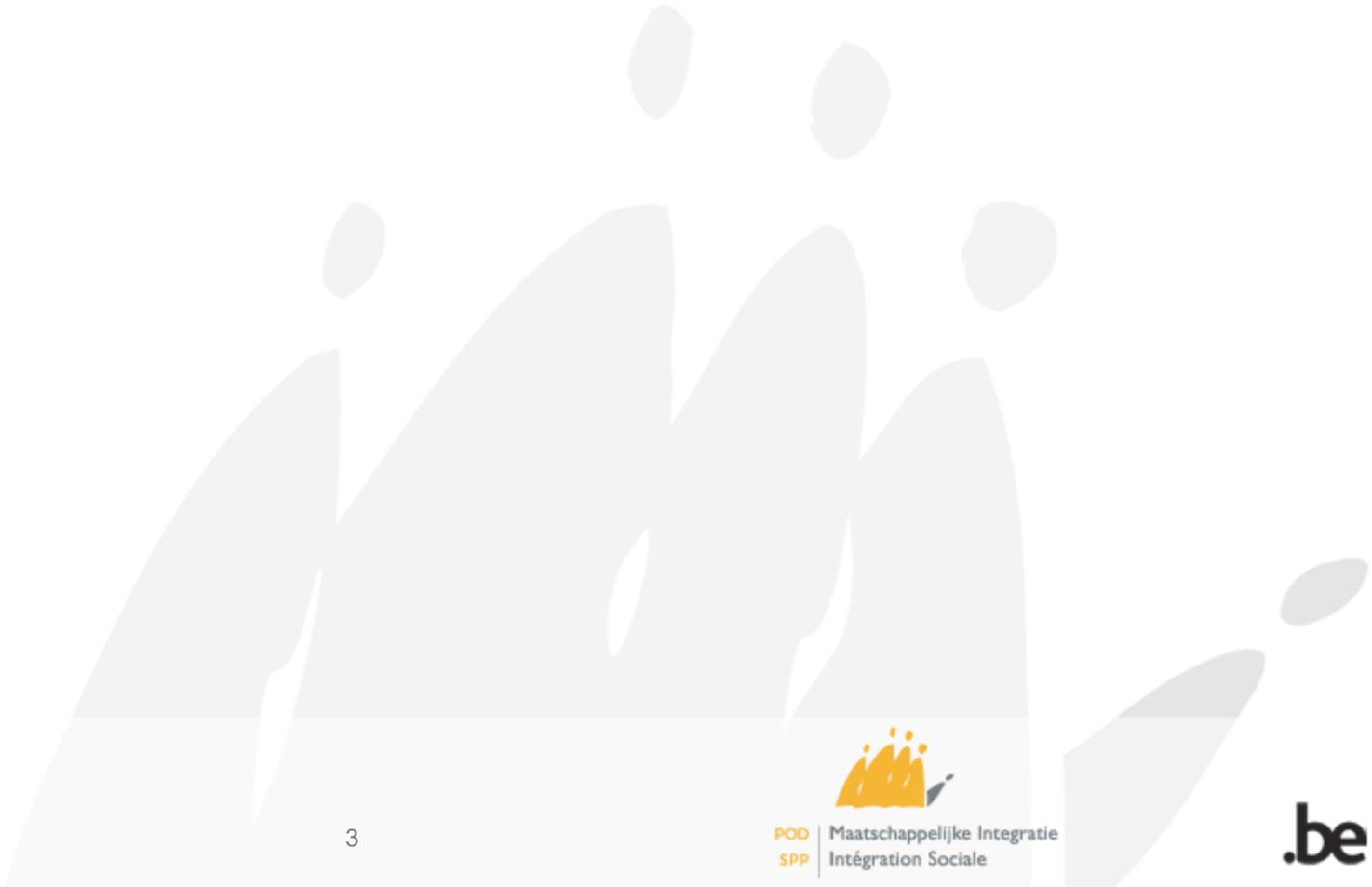


POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

1. Approbation du PV de la réunion du 15 juin 2017
2. Rapport Unique: formulaire 'participation et activation sociale' 2017
3. Rapport Unique: formulaire 'subvention particulière PIIS' (10%)
4. Questions/Réponses PIIS
5. Rapport électronique social: état des lieux
6. Bonne pratique: CPAS de Bruges (politique d'activation sociale)
7. Divers



2 + 3. Formulaires PAS et PIIS



Présentation nouveaux formulaire RUSPP

Formulaire PAS

Formulaire PIIS

2 nouveaux formulaires

- Formulaire 'Participation et Activation Sociale' (PAS)
 - Fusion de trois anciens formulaires :
 - Participation SocioCulturelle
 - Subvention majorée
 - Cluster
 - Les anciens formulaires restent consultables
- Formulaire 'Projet Individualisé d'Intégration Sociale' (PIIS)
 - Nouveau formulaire

Ajout des deux formulaires sur l'écran d'accueil

HomePage / Rapport Unique

I. Identification du centre Modifier

CPAS NIS: 21001 Nom: ANDERLECHT Numéro de compte : 063-9284203-77 BIC:	Personne de contact Nom: Me E-mail: Me@mmm.com Tel: 022253344
---	---

II. Choisir le formulaire

Frais de personnel

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Garanties locatives

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Fonds social gaz électricité

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Projet individualisé d'intégration sociale

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Participation et activation sociale

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Convention Subvention majorée grandes villes

Statut :
■ Non encodé
■ Non signé par le secrétaire
■ Non signé par le président
■ Non signé par le Ministres des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'agriculture, et de l'Intégration sociale.
■ Attention : le CPAS a encore jusqu'au 31.12.2018 pour remplir le formulaire! Sinon, la subvention sera perdue.

Historique

Formulaire PAS

- Permet d'encoder les données pour 3 volets
 - Promotion de la participation sociale (Volet A)
 - Organisation de modules collectifs (Volet B)
 - Lutte contre la pauvreté infantile (Volet C)
- Encodage des activités et des frais de personnel pour chaque volet
- Un montant unique pour tous les volets

Formulaire PAS - Seuils

- Le montant unique du formulaire doit être réparti suivant certaines contraintes
- Des pourcentages définissent le maximum et minimum que l'on peut attribuer à chaque volet :
 - Volet A : 0 – 50 % Frais de personnel : 10 %
 - Volet B : 25 – 50 % Frais de personnel : 100 %
 - Volet C : 25 – 75 % Frais de personnel : 10 %
- Pénalité si utilisation insuffisante, limite si utilisation trop élevée (encodage non bloquant)
- Un système de vérification est mis en place pour prévenir l'utilisateur du non respect des seuils

2 manières pour remplir le formulaire

- Il existe 2 façons de remplir les données pour le formulaire
 - Encodage des données dans un fichier Excel
 - Encodage des données dans l'application
- **Attention** : le volet B doit obligatoirement être rempli dans le fichier Excel
- Ce qui nous amène à deux méthodes d'encodage :
 - Méthode 1 : Utilisation du fichier Excel uniquement pour le volet B et encodage manuel du volet A et C dans l'application
 - Méthode 2 : Utilisation du fichier Excel pour les trois volets
- Les frais de personnel sont toujours rempli dans l'application

3 chemins possible pour l'encodage

- Subvention < 7,500 €
 - Pas de justification des activités dans le Rapport Unique
 - Encodage des montants finaux et des frais de personnel
- Subvention > 7,500 € & Méthode 1
 - Encodage des activités du Volet B dans le fichier Excel (obligatoire)
 - Encodage des activités du Volet A et C dans l'application
 - Encodage des totaux du volet B dans l'application
 - Encodage des frais de personnel dans l'application
- Subvention > 7,500 € & Méthode 2
 - Encodage des activités dans le fichier Excel
 - Introduction des montants totaux et des frais de personnel dans l'application
- [..\PAS\PAS - PageFlow.vsd](#)

Méthode 1

Participation et activation sociale / Sélection

[Annuler](#)

Choix de l'encodage

Vous devez choisir le mode de saisie des données. Vous pouvez entrer les données soit une par une au moyen de l'application soit en groupe en utilisant des fichiers tableurs OpenOffice ou Excel. La première méthode est adaptée si vous avez peu de données (moins de 15 aides à encoder). S'il y en a beaucoup, les fichiers tableurs seront plus rapides.

- Utilisation du fichier tableur uniquement pour le volet B (Organisation de modules collectifs)
- Utilisation du fichier tableur pour les trois volets

Sauver

Sauver et suivant

Etapas

1. Sélection

2. Téléchargement

3. Promotion de la participation sociale

4. Frais de personnel : participation sociale

5. Organisation de modules collectifs

6. Frais de personnel : modules collectifs

7. Lutte contre la pauvreté infantile

8. Frais de personnel : pauvreté infantile

9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Promotion de la participation sociale

[Annuler](#)

A. Promotion de la participation sociale

Montant de la subvention : 2000 €

Montant de la compensation : 500 €

Montant total : 2500 €

1. Manifestations sociales, culturelles et sportives

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

2. Participation à des associations sociales, culturelles ou sportives

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

3. Soutien et financement des initiatives du ou pour le groupe cible

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	1000 €	500 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

4. Initiatives qui favorisent l'accès du groupe cible aux nouvelles technologies d'information et de communication

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

Montant total : 1060,00 €

Dont Revenu Intervention Sociale

Dont bénéficiaire d'un trajet individuel

Nombres de participants	Pourcentage de participants
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 42 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ». Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 0 % et 50 %

Etapes
1. Sélection
2. Téléchargement
3. Promotion de la participation sociale
4. Frais de personnel : participation sociale
5. Organisation de modules collectifs
6. Frais de personnel : modules collectifs
7. Lutte contre la pauvreté infantile
8. Frais de personnel : pauvreté infantile
9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Frais de personnel : participation sociale

[Annuler](#)

B. Frais de personnel : participation sociale

Frais de personnel : €

Maximum de frais de personnel que vous pouvez justifier : 277.78 €

Collaboration externe

Nom du CPAS	NIS	Actions
AALTER	44001	Supprimer
<input type="text"/>		Ajouter un CPAS

[Précédent](#)

[Sauver](#)

[Sauver et suivant](#)

Etapes

1. Sélection

2. Téléchargement

3. Promotion de la participation sociale

4. Frais de personnel : participation sociale

5. Organisation de modules collectifs

6. Frais de personnel : modules collectifs

7. Lutte contre la pauvreté infantile

8. Frais de personnel : pauvreté infantile

9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Organisation de modules collectifs

[Annuler](#)

C. Organisation de modules collectifs

Envoi du fichier tableur

Attention, seuls les fichiers provenant d'OpenOffice et d'Excel sont reconnus. Vous pouvez télécharger des fichiers vierges en cliquant sur le nom des tableurs que vous utilisez : [OpenOffice ou Excell](#) ?

Fichier tableur du rapport :

Synthèse de contrôle

Montant de la subvention : 2000 €
Montant de la compensation : 500 €
Montant non justifié : 0 €
Montant total : 2500 €

Montant total des activités €

Nombres de participants aux modules

	Nombres de participants	Pourcentage de participants
Dont Revenu Intervention Sociale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont bénéficiaire d'un trajet individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 0 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ».
Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 25 % et 50 %

 **Attention :** les frais étant inférieurs au minimum autorisé, le subside est réduit de 625 €

Etapes

1. Sélection
2. Téléchargement
3. Promotion de la participation sociale
4. Frais de personnel : participation sociale
- 5. Organisation de modules collectifs**
6. Frais de personnel : modules collectifs
7. Lutte contre la pauvreté infantile
8. Frais de personnel : pauvreté infantile
9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Frais de personnel : modules collectifs

[Annuler](#)

D. Frais de personnel : modules collectifs

Personnel :

NISS	Nom et prénom	Régime d'embauche	Taux d'affectation au projet	Durée (mois)	Montant du salaire affecté au subsidé	Actions
85100455523	Michel Michel	¼ ETP	100 %	12	550 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter une personne

Frais de personnel : €

Collaboration externe

Nom du CPAS	NIS	Actions
AALTER	44001	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter un CPAS

[Précédent](#)

[Sauver](#)

[Sauver et suivant](#)

Etapes

1. Sélection
2. Téléchargement
3. Promotion de la participation sociale
4. Frais de personnel : participation sociale
5. Organisation de modules collectifs
- 6. Frais de personnel : modules collectifs**
7. Lutte contre la pauvreté infantile
8. Frais de personnel : pauvreté infantile
9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Lutte contre la pauvreté infantile

Annuler

E. Lutte contre la pauvreté infantile

Montant de la subvention : 2000 €
 Montant de la compensation : 500 €
 Montant non justifié : 625 €
 Montant total : 1875 €

1. Aide sociale dans le cadre de la participation à des programmes sociaux

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

2. Aide sociale dans le cadre d'un soutien scolaire

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

3. Aide sociale dans le cadre d'un soutien psychologique pour l'enfant ou pour les parents dans le cadre de la consultation avec un spécialiste

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

4. Aide sociale dans le cadre d'un soutien paramédical

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

5. Aide à l'achat d'outil et jeux pédagogiques

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

6. Activités collectives

Date d'imputation	Description de l'activité	Nombres de bénéficiaires	Montant	Coût moyen	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	10 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

Montant total : 120,00 €

	Nombres de participants	Pourcentage de participants
Dont Revenu Intervention Sociale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont bénéficiaire d'un trajet individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 5 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ». Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 25 % et 75 %

Attention : les frais étant inférieurs au minimum autorisé, le subside est réduit de 505 €

Etapes
1. Sélection
2. Téléchargement
3. Promotion de la participation sociale
4. Frais de personnel : participation sociale
5. Organisation de modules collectifs
6. Frais de personnel : modules collectifs
7. Lutte contre la pauvreté infantile
8. Frais de personnel : pauvreté infantile.
9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Frais de personnel : pauvreté infantile

[Annuler](#)

F. Frais de personnel : pauvreté infantile

Frais de personnel : €

Maximum de frais de personnel que vous pouvez justifier : 13,33 €

Collaboration externe

Nom du CPAS	NIS	Actions
AALTER	44001	Supprimer
<input type="text"/>		Ajouter un CPAS

[Précédent](#)

[Sauver](#)

[Sauver et suivant](#)

Etapes

1. Sélection
2. Téléchargement
3. Promotion de la participation sociale
4. Frais de personnel : participation sociale
5. Organisation de modules collectifs
6. Frais de personnel : modules collectifs
7. Lutte contre la pauvreté infantile
- 8. Frais de personnel : pauvreté infantile**
9. Récapitulatif

Méthode 1

Participation et activation sociale / Récapitulatif

[Annuler](#)

G. Récapitulatif								Etapes
Montant de la subvention : 2000 € Montant de la compensation : 500 € Montant total : 2500 €								1. Sélection
								2. Téléchargement
								3. Promotion de la participation sociale
								4. Frais de personnel : participation sociale
								5. Organisation de modules collectifs
								6. Frais de personnel : modules collectifs
								7. Lutte contre la pauvreté infantile
								8. Frais de personnel : pauvreté infantile
								9. Récapitulatif
Volet	Nombre de participants	Montant justifié	Degré d'utilisation	Taux de sur-utilisation du volet	Taux de sous-utilisation du volet	Montant ramené au maximum subventionnable	Coût moyen par participant	
Promotion de la participation sociale	8	1060,00 €	42 %			1060,00 €	132,5 €	
Organisation de modules collectifs	0	0,00 €	0 %		100 %	0,00 €	0,00 €	
Lutte contre la pauvreté infantile	12	120,00 €	5 %		81 %	120,00 €	10,00 €	
Total	20	1180,00 €	47 %		53 %	1180,00 €	59,00 €	
Montant total justifié :		1180,00 €						
Montant non justifié :		1130,00 €						
Montant total subventionnable :		1370,00 €						
Montant total subventionné :		1180,00 €						
Montant de l'avance :		1000,00 €						
Montant à payer par le SPP-IS :		180,00 €						
<p>Précédent Sauver Sauver et suivant</p>								

Méthode 2

- On ne passe plus par les écrans d'encodage des activités du volet A, B et C
- On commence par un écran de synthèse qui permet d'envoyer le fichier et d'encoder les totaux des différents volets
- Subvention < 7,500 €
 - On suit le même chemin mais on n'envoie pas de fichier

Méthode 2

Participation et activation sociale / Téléchargement

[Annuler](#)

Envoi du fichier tableur

Attention, seuls les fichiers provenant d'OpenOffice et d'Excel sont reconnus. Vous pouvez télécharger des fichiers vierges en cliquant sur le nom des tableurs que vous utilisez : [OpenOffice ou Excel](#) ?

Fichier tableur du rapport :

Synthèse de contrôle

Les sommes de contrôles sont calculées automatiquement par votre tableur. Il faut les recopier ici.

Montant de la subvention : 2000 €
Montant de la compensation : 500 €
Montant total : 2500 €

Promotion de la participation sociale :

Type	Bénéficiaires	Montant
1. Manifestations sociales, culturelles et sportives	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
2. Participation à des associations sociales, culturelles ou sportives	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
3. Soutien et financement des initiatives du ou pour le groupe cible	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
4. Initiatives qui favorisent l'accès du groupe cible aux nouvelles technologies d'information et de communication	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/> €

	Nombres de participants	Pourcentage de participants
Dont Revenu Intervention Sociale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont bénéficiaire d'un trajet individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 0 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ». Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 0 % et 50 %

Organisation de modules collectifs :

Montant total des activités €

Nombres de participants aux modules

Etapes

- Sélection
- Téléchargement**
- Promotion de la participation sociale
- Frais de personnel : participation sociale
- Organisation de modules collectifs
- Frais de personnel : modules collectifs
- Lutte contre la pauvreté infantile
- Frais de personnel : pauvreté infantile
- Récapitulatif

	Nombres de participants	Pourcentage de participants
Dont Revenu Intervention Sociale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont bénéficiaire d'un trajet individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 0 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ». Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 25 % et 50 %

Attention : les frais étant inférieurs au minimum autorisé, le subside est réduit de 625,00 €

Lutte contre la pauvreté infantile :

Type	Bénéficiaires	Montant
1. Aide sociale dans le cadre de la participation à des programmes sociaux	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
2. Aide sociale dans le cadre d'un soutien scolaire	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
3. Aide sociale dans le cadre d'un soutien psychologique pour l'enfant ou pour les parents dans le cadre de la consultation avec un spécialiste	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
4. Aide sociale dans le cadre d'un soutien paramédical	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
5. Aide à l'achat d'outil et de jeux pédagogiques	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
6. Activités collectives	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/> €

	Nombres de participants	Pourcentage de participants
Dont Revenu Intervention Sociale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dont bénéficiaire d'un trajet individuel	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Vous utilisez 0 % du montant total pour le volet « Promotion de la participation sociale ». Les bornes extrêmes autorisées se situent entre 25 % et 75 %

Attention : les frais étant inférieurs au minimum autorisé, le subside est réduit de 625,00 €

- + Les écrans pour les frais de personnel des 3 volets (encodage manuel)
- + Ecran récapitulatif

Fichier Excel

- Un seul fichier pour remplir les 3 volets du subside
 - Obligation de l'utiliser pour le volet B
 - Choix libre pour les volets A et C
- Si utilisation pour les 3 volets : tout remplir dans l'Excel et seulement les totaux dans l'application
- Si utilisation pour le volet B uniquement : ne rien mettre dans les espaces prévus pour les volets A et C
 - Utiliser l'application pour ces deux volets
- [..\PAS\Excell CPAS\encodage_des_activites.xlsx](#)

Consultation des données

- Une fois les données encodées dans le rapport, elles sont consultables à tout moment sur l'application
- Affichage suivant le même mode que les rapports déjà présents

Formulaire PIIS

- Permet d'encoder toutes les activités organisées dans le cadre de PIIS
- Permet d'encoder les frais de personnel lié au PIIS
- Permet de justifier le montant utilisé

2 chemins possible pour l'encodage

- Encodage des activités dans l'application (Méthode 1)
 - Toutes les activités sont introduites manuellement dans l'application
- Utilisation du fichier Excel (Méthode 2)
 - Toutes les activités doivent être introduites dans le fichier Excel
 - Les totaux doivent être recopiés dans l'application
- Encodage des frais de personnel dans l'application
- [..\PIIS\PIIS_Pageflow.vsd](#)

Méthode 1

Projet individualisé d'intégration sociale / Sélection

[Annuler](#)

Choix de l'encodage

Vous devez choisir le mode de saisie des données. Vous pouvez entrer les données soit une par une au moyen de l'application soit en groupe en utilisant des fichiers tableurs OpenOffice ou Excel. La première méthode est adaptée si vous avez peu de données (moins de 15 aides à encoder). S'il y en a beaucoup, les fichiers tableurs seront plus rapides.

- Une par une dans l'application
- Au moyen d'un fichier tableur

Sauver

Sauver et suivant

Etapes

1. Sélection

2. Frais de personnel

3. Téléchargement

4. Justification des activités

5. Récapitulatif

Méthode 1

Projet individualisé d'intégration sociale / Frais de personnel

[Annuler](#)

A. Frais de personnel

Montant octroyé pour l'année 2017 : 2000 €
Report de l'année précédente : 500 €

Personnel :

NISS	Nom et prénom	Régime d'embauche	Taux d'affectation au projet	Durée (mois)	Montant du salaire affecté au subsidé	Actions
85100455523	Michel Michel	¼ ETP	100 %	12	550 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> ▼	<input type="text"/> ▼	<input type="text"/> ▼	<input type="text"/>	Ajouter une personne

Montant de frais de personnel justifié : 550 €

[Précédent](#)

[Sauver](#)

[Sauver et suivant](#)

Etapes

1. Sélection

2. Frais de personnel

3. Téléchargement

4. Justification des activités

5. Récapitulatif

Méthode 1

Projet individualisé d'intégration sociale / Justification des activités

[Annuler](#)

B. Interventions concernant les mesures d'accompagnement

Montant octroyé : 2000 €

Report : 500 €

1. Aide financière octroyée aux bénéficiaires

Date d'imputation	Motif de l'aide	Nombres de bénéficiaires	Montant	Actions
19.02.2017	texte	2	20 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

Total : 20 €

2. Intervention financière octroyée à des tiers

Date d'imputation	Motif de l'intervention financière	Tiers	Montant	Actions
19.02.2017	texte	texte	20 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

Total : 20 €

3. Autres

Date d'imputation	Motif de l'intervention financière	Bénéficiaire de l'intervention financière	Montant	Actions
19.02.2017	texte	texte	20 €	Supprimer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Ajouter

Total : 20 €

Total des activités : 60 €

Etapes

1. Sélection

2. Frais de personnel

3. Téléchargement

4. Justification des activités

5. Récapitulatif

Méthode 1

Projet individualisé d'intégration sociale / Récapitulatif

[Annuler](#)

C. Total général

Montant octroyé : 2000 €

Report de l'année précédente : 500 €

Montant de frais de personnel justifié : 550 €

Montant des activités : 60 €

Solde : 1890 €

Etapes

1. Sélection

2. Frais de personnel

3. Téléchargement

4. Justification des activités

5. Récapitulatif

Précédent

Sauver

Sauver et suivant

Méthode 2

- On ne passe plus par l'écran d'encodage des activités
- On passe par un écran de synthèse permettant d'envoyer le fichier et d'écrire les totaux dans l'application
- Tous les autres écrans sont similaires

Méthode 2

Projet individualisé d'intégration sociale / Téléchargement

[Annuler](#)

Envoi du fichier tableur

Attention, seuls les fichiers provenant d'OpenOffice et d'Excel sont reconnus. Vous pouvez télécharger des fichiers vierges en cliquant sur le nom des tableurs que vous utilisez : ?

Fichier tableur du rapport :

Synthèse de contrôle

Les sommes de contrôles sont calculées automatiquement par votre tableur. Il faut les recopier ici.

Interventions concernant les mesures d'accompagnement :

Montant octroyé : 2000 €

Report : 500 €

Type

Montant

1. Aide financière octroyée aux bénéficiaires

 €

2. Intervention financière octroyée à des tiers

 €

3. Autres

 €

Total

 €

Etapes

1. Sélection

2. Frais de personnel

3. Téléchargement

4. Justification des activités

5. Récapitulatif

Fichier Excel

- Un seul fichier pour remplir les 3 catégories
 - Aide financière octroyée aux bénéficiaires
 - Intervention financière octroyée à des tiers
 - Autres
- Utilisation non obligatoire du fichier Excel
- Présentation similaire au fichier présenté pour le formulaire PAS
- [..\PIIS\encodage_des_activites - piis.xlsx](#)



4. Questions/réponses PIIS

- **Bilan social**
- **Subvention particulière 10% -
prolongation : conditions et modalités**

Réalisation du bilan social

- **Obligatoire avant la conclusion du PIIS**
- **Exigences de forme :**
 - Document à part
 - ou
 - Faisant partie du rapport social (idéalement en tant que chapitre séparé)
- **Mesure transitoire 2016-2017 : si pas réalisé au début du PIIS, possibilité de l'établir maintenant et d'adapter le PIIS en fonction du résultat de celui-ci**

Prolongation de la subvention = il existe un PIIS avec subvention le jour précédant la prolongation

– Exemple:

- 1^{er} novembre 2016: PIIS avec première subvention
- 1^{er} juin 2017: mise à l'emploi => arrêt du PIIS + arrêt de la subvention
- 1^{er} décembre 2017: la personne perd son emploi et ouvre le droit au RI => est-ce que le CPAS peut demander une prolongation de la subvention PIIS?

⇒ **Non, car pas de PIIS avec subvention au
31 octobre 2017**



Prolongation de la subvention = motivation obligatoire

- Par écrit
- Document à part ou faisant partie de la dernière évaluation (titre séparé 'motivation prolongation période de subvention')
- Au plus tôt un mois avant et au plus tard dans le mois suivant la fin de la 1^e période de subvention
- Contenu de la motivation:
 - Autonomie du CPAS
 - Le CPAS doit démontrer de façon concrète que la personne est *'particulièrement éloignée d'une intégration sociale ou socioprofessionnelle'* (motivation au cas par cas)
- En cas de motivation absente ou insuffisante => possibilité de récupérer la subvention particulière de 10%

Prolongation de la subvention = demande + motivation doivent être couvertes par une décision du Conseil (ou comité spécial compétent)

- La motivation doit être soumise au Conseil pour validation de la demande de prolongation de la subvention
 - Validation à l'aide d'une liste est OK
 - Décision endéans les deux mois après la fin de la 1^e période de subvention
- **Exemple:**
 - 1^{er} janvier – 31 décembre 2017 => 1^e période de subvention
 - La motivation pour prolonger la subvention => entre le 1^{er} décembre 2017 et le 31 janvier 2018
 - Approbation par le Conseil => au plus tard le 28 février 2018

Subvention particulière 10% – prolongation



Prolongation de la subvention → quid si la fin de la 1^e période de subvention correspond avec la fin du PIIS?

– Exemple:

- 1^{er} décembre 2016: début du PIIS pour une durée d'une année, avec première subvention
- 30 novembre 2017: fin du PIIS + période de subvention

⇒ Possibilité de demander une prolongation de la subvention à partir du 1^{er} décembre 2017 :

- Si conclusion d'un nouveau PIIS dans le mois qui suit la fin de la première période de subvention (dans l'exemple: au plus tard le 31 décembre 2017)

ét

- Si la demande avec motivation est validée par le Conseil dans les 2 mois qui suivent la fin de la première période de subvention (dans l'exemple: au plus tard le 31 janvier 2018)



Quels frais entrent en ligne de compte?

- **Frais de personnel**
 - OK si le personnel prend effectivement en charge l'accompagnement dans le cadre des PIIS
 - PAS OK pour personnel administratif supplémentaire, personnel ICT supplémentaire, ...
- **Collaboration avec asbl en application de l'article 61 de la loi organique**
 - OK s'il s'agit des frais pour organiser des activités dans le cadre de la mise en œuvre des PIIS (accomplir les objectifs)
- **Frais pour le bénéficiaire dans la cadre de la mise en œuvre du PIIS**
 - Ex. frais d'inscription pour des cours (si pas exonérés en raison de bénéficiaire RIS), matériel dont le bénéficiaire a besoin (chaussures de protection, vêtements de travail, cours,...), ...

Attention au double subventionnement avec le subside PAS!



5. Rapport électronique social: état des lieux

- ❑ **Le Rapport Social Electronique : rappel**
 - **Transmission automatisée d'informations entre CPAS**
 - **Concerne dans la phase 1 : les décisions RIS et loi 65**

- ❑ **Le RSE à ce jour :**
 - **Evolution constante de l'utilisation depuis le début de la mise en œuvre**
 - **Trop de CPAS utilisent encore une version de leur logiciel ne traitant pas les réponses aux demandes de façon automatique**
 - => Risque de retard dans les réponses données (voire de ne pas répondre)
 - ⇒ Surcharge de travail administratif

- ❑ **Prochaine version:**
RSE version 2 inclura:
 - **Le contrat PIIS**
 - **Les motivations des décisions**
 - **Mesures de mise à l'emploi (activations)**

5. Rapport électronique social: état des lieux

- ❑ **Le contrat PIIS**
 - Dernière version « active » du contrat (date de fin dans le futur)
 - Accord de l'utilisateur
 - Format .pdf

- ❑ **Mesures de mise à l'emploi (activations)**
 - Décisions faisant partie des mesures régionalisées
 - Evolutions régionales réglementaires

- ❑ **Motivation des décisions**
 - Ajout d'une liste de codes motivant la décision
 - Justification fondée en droit
 - Classement : arborescence par législation et type de décision : acceptation, refus, ...

- ❑ **Planning version 2 :**
 - Mise en production du flux à la BCSS = octobre 2017
 - Développements des maisons de soft en cours



Prochaine réunion:

– **21/12/2017 à 14h**